

ASSURANCE NOUVEAUX VEHICULES ELECTRIQUES INDIVIDUELS (NVEI)

DISPOSITIONS PARTICULIERES

N° de contrat : AQ001456-3737	Nature du document :	Date d'effet du document :	Date d'émission du document :
N° du client : CL16187968	Affaire nouvelle	23/04/2021	04/05/2021

DELEGATAIRE

WIZZAS
Le Surena face au 5 quai
Marcel Dassault
92150 SURESNES
edpm@wizzas.com
Orias n° : 170 057 38

SOUSCRIPTEUR

Nom : SARL LOISIRS JET FECAMP
Adresse postale : 2D Rue Du Haut et Loin
Code postal 76540
Ville Thérouldeville
Adresse mail loisirsjet@gmail.com
N° de téléphone 0785510394

VEHICULE ASSURE

Type de véhicule : Trottinette électrique -- D
Marque : Globe 3T
Modèle : Fat Scoot
Numéro de série : FB2101037
Date d'achat : 02/04/2021
Prix d'achat : 3000 euros

CONDUCTEUR DESIGNÉ

Les clients de la société SARL LOISIRS JET FECAMP

ANTECEDENTS

Je déclare et je reconnais que :

- Le véhicule est strictement de série courante avec le moteur standard du constructeur et qu'il n'a subi aucune transformation ou modification notamment en ce qui concerne sa puissance (débridage).
- Toutes les informations fournies sont sincères et, à ma connaissance exacte, lors de votre demande d'établissement du présent document.
- Je suis apte à la maîtrise, au pilotage et à la conduite du véhicule assuré.

Toute réticence et toute déclaration intentionnellement fausse, toute omission ou déclaration inexacte, sont soumises, selon le cas, aux sanctions prévues aux articles L 113-8 et L 113-9 du Code des assurances.

GARANTIES

Formule A (Légalité)	Franchise par sinistre	Plafond de garantie
Responsabilité Civile		

Wizzas, SAS de courtage d'assurance au capital social de 19 147,53 euros. R.C.S 830 674 222 RSC Nanterre. Enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 17005738 (www.orias.fr) en qualité de courtier en assurance. Siège social : Le Surena face au 5 quai Marcel Dassault 92150 Suresnes

L'Équité, SA au capital de 26 469 320 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - 572 084 697 RCS Paris. Siège Social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

Entreprises régies par le Code des Assurances. Opérations d'assurances exonérées de TVA – art. 261-C CGI.

Accident Corporel	Néant	Illimité
Accident matériel	Néant	100.000.000 €
dont Incendie Explosion	Néant	1.220.000 €
Défense Pénale et Recours Suite à Accident	Seuil d'intervention : 385 €	2.500 €

COTISATION

Pour la période		Cotisation annuelle HT	Taxes	Cotisation annuelle TTC	Commission Wizzas
Du	Au				
23/04/2021	22/04/2022	56.88 €	18.6 €	75.48 €	17.06 €

Le premier versement couvrant les 2 premières mensualités réglé à la souscription est de : 12,58€ TTC.

Vous serez ensuite prélevé mensuellement sur votre compte bancaire pour un montant TTC de : 6,29€ (montant hors taxes : 4,74€), soit un montant annuel TTC de 75.48 €.

Type de fractionnement : mensuel (tous les 5 du mois)

Moyen de paiement : Carte bancaire puis prélèvement automatique

Dans le cas où les pièces justificatives fournies contredisent vos déclarations ayant permis d'établir votre tarif personnalisé et l'obtention de la réduction, la prime annuelle d'assurance fera l'objet d'une régularisation à régler par le souscripteur dans les 30 jours suivant la date de signature de ce document.

A défaut, la demande de souscription sera rejetée et les sommes éventuellement déjà versées seront remboursées.

DEBITEUR

SARL LOISIRS JET FECAMP
Adresse
2D Rue Du Haut et Loin 76540 Thérroudeville

IBAN
BIC

CREANCIER

TEXA SAS Gestion
37 rue de la Victoire
75009 PARIS
France
Identifiant
Paiement

DUREE DU CONTRAT

Un an avec tacite reconduction annuelle, avec possibilité de résiliation annuelle, moyennant un préavis de 2 mois avant la date d'échéance anniversaire du contrat, soit douze mois après la date en vigueur de votre contrat.

COMPOSITION DU CONTRAT

Outre les présentes dispositions particulières, le contrat se compose des Dispositions générales n° EQ/WIZ/0786 A dont vous reconnaissez avoir reçu un exemplaire et en accepter le contenu sans restriction ni réserve. Vous reconnaissez avoir pris connaissance avant la souscription du document d'information sur le produit (IPID).

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, les données personnelles recueillies dans le cadre du présent contrat sont nécessaires à la prise en compte de votre adhésion, à la gestion et l'exécution du contrat. Les responsables de traitement sont L'Équité, WIZZAS et STELLIANT en tant que délégués de souscription et de gestion pour les activités qui leur sont déléguées. Ces informations sont destinées à L'Équité, WIZZAS et STELLIANT et les entités des groupes auxquels elles appartiennent ainsi que des prestataires dans la limite de l'exécution des tâches qui leur sont confiées. Le souscripteur a un droit d'accès, de modification, de suppression, d'opposition et de portabilité de ses données. Ces droits peuvent être exercés en écrivant à : WIZZAS, 55 rue de la Boétie 75008 Paris - contact@wizzas.com ou à l'adresse électronique contact@wizzas.com. Retrouvez la Politique de protection des données personnelles dans les Dispositions Générales.

Fait le : 04/05/2021

Signature du souscripteur : précédé de « Bon pour accord »

Bon pour accord

LOISIRS JET FECAMP

SARL au capital de 2'000 €

2 D rue du Haut et Loin

76540 THEROULDEVILLE

Tél. 07 85 51 03 94

TVA : FR 43 849 159 512

RCS Le Havre 849 159 512

La compagnie par délégation



Thierry DELCUPE, Président de Wizzas

Wizzas, SAS de courtage d'assurance au capital social de 19 147,53 euros. R.C.S 830 674 222 RSC Nanterre. Enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 17005738 (www.orias.fr) en qualité de courtier en assurance. Siège social : Le Surena face au 5 quai Marcel Dassault 92150 Suresnes

L'Équité, SA au capital de 26 469 320 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - 572 084 697 RCS Paris. Siège Social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

Entreprises régies par le Code des Assurances. Opérations d'assurances exonérées de TVA – art. 261-C CGI.